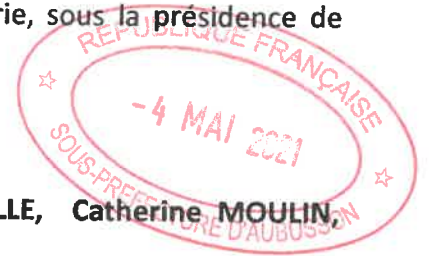


L'an deux mille vingt et un, le quinze avril
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de
Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 09/04/2021



Présents : **Alain DETOLLE, Pierre HOEZELLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise ROMANET, Noémie SERRU,**
Absents : **Victoire BEAUJOU, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG**

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Pierre HOEZELLE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

Madame le Maire se retire pour les votes relatifs aux comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes.

Monsieur Alain Détolle est élu président de séance et procède à la présentation des CA.

- DCM 2021/15 : Approbation compte administratif 2020 : budget principal
- DCM 2021/16: Approbation compte administratif 2020 : budget eau et assainissement
- DCM 2021/17: Approbation compte administratif 2020: budget écoquartier
- DCM 2021/18 : Approbation compte administratif 2020 : budget station-service

2021/15 : **DELIBERATION DU Conseil Municipal
SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF**

Nombre de membres en exercice : 11
 Nombre de membres présents : 7
 Nombre de suffrages exprimés : 7
 Nombre de pouvoirs : 1
 Date de convocation : 09/04/2021

Séance du : 15/04/2021 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal sous la présidence de M DETOLLE Alain délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par Mme MOULIN Catherine, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats reportés		240 219,67	98 317,28		98 317,28	240 219,67
Opérations de l'exercice	549 480,98	701 791,03	491 700,87	522 057,83	1 041 181,85	1 223 848,86
TOTAUX	549 480,98	942 010,70	590 018,15	522 057,83	1 139 499,13	1 464 068,53
Résultats de clôture		392 529,72	67 960,32			324 569,40
Restes à réaliser			404 062,42	621 691,07	404 062,42	621 691,07
TOTAUX CUMULES	549 480,98	942 010,70	994 080,57	1 143 748,90	1 543 561,55	2 085 759,60
Résultats définitifs		392 529,72		149 668,33		542 198,05

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ont signé au registre des délibérations :

Pour expédition conforme,